



**Comité de Soutien et de Promotion
du Jardin d'Aventure des Halles**

<http://jardindaventure.free.fr>

jardindaventure@neuf.fr

49 rue St Denis 75001 - Paris 01 42 21 99 32

Madame GIBOUDEAUX

Adjointe au Maire de Paris
en charge des espaces verts
Place de l'Hôtel de Ville
75004 PARIS

Paris, le 14 mai 2008

Objet : Suites à donner à notre réunion du 9 mai

Madame le Maire,
Chère Madame,

Je vous remercie de nous avoir permis de vous expliquer notre position et nos attentes s'agissant du jardin Lalanne lors de notre entretien du 9 mai.

Je crois cependant utile de récapituler ce que nous avons souhaité vous dire et ce que nous avons compris de vos réponses. C'est, me semble-t-il, une bonne façon de faire progresser notre compréhension du dossier et des arguments de chacun.

Nous avons apprécié que vous reconnaissiez que les enfants doivent avoir une place dans ce jardin (qu'ils soient du quartier ou d'ailleurs) et il est évident que la qualité des jardins réservés aux enfants contribuera au succès du futur jardin des Halles.

Je vous précise que si notre combat concerne principalement le jardin d'aventure, nous serons très vigilants sur la qualité des jardins réservés aux enfants des autres tranches d'âge. A cet égard, nous avons été ravis d'apprendre que vous avez commandé une étude sur l'ensoleillement du jardin puisque l'espace choisi par Mangin pour les jardins d'enfants nous semble trop à l'ombre.

Je vous remercie aussi d'avoir su reconnaître les qualités du jardin Lalanne. Pour nous l'objectif est simple : sauver le jardin Lalanne car il est exceptionnel en tous points.

Comme nous vous l'avons expliqué, il n'y a jamais eu aucun débat sur le jardin Lalanne puisque dès la première réunion du CPC Jardin il nous a été indiqué qu'il serait détruit sans autre explication. La décision avait été prise par Bertrand DELANOË lui-même, d'après Monsieur CONTASSOT, mais nous n'avons jamais su quels arguments avaient prévalu et si même il y avait eu la moindre réflexion objective sur le sujet.

Dans ces conditions, concernant la concertation, tout reste à faire et nous espérons que de votre côté elle sera menée de bonne foi en laissant une chance au jardin Lalanne.

Nous réaffirmons donc ici que nous souhaitons que la conservation du jardin Lalanne soit étudiée sérieusement. Pas seulement par principe mais parce que nous ne voulons pas qu'il soit détruit et que nous croyons qu'il est encore possible de trouver des solutions.

Jusqu'ici nous n'avons rencontré que de la mauvaise volonté (c'est un euphémisme) de la part des élus, des services de la Ville et de l'équipe SEURA chaque fois que nous avons parlé de ce jardin et nous espérons que votre arrivée au poste d'adjoint aux espaces verts va changer les choses.

Ainsi concernant par exemple le chantier de la Canopée, nous insistons pour que tous les scénarios soient envisagés. Nous n'imaginons pas que le sort de ce jardin ne pèse pour rien dans la décision finale concernant l'implantation du chantier.

Par ailleurs, nous répétons ici que le jardin Lalanne ne nuit ni à la Canopée ni à la cohérence du projet : il se situe dans un angle du jardin loin de la pelouse prévue par l'équipe SEURA et pourrait parfaitement dialoguer avec la Canopée, quitte à retravailler son insertion paysagère.

Cependant, si la démonstration de la nécessité de sa destruction nous était faite de façon argumentée, transparente et crédible, c'est-à-dire si les inconvénients de son maintien étaient bien supérieurs à ses nombreux avantages, nous serions prêts à travailler sur son remplacement par un nouveau jardin d'aventure respectant le même concept et les mêmes fonctionnalités.

Nous avons noté que vous avez précisé que la création éventuelle de ce jardin sera réalisée à l'aide d'un concours de paysagistes sur la base d'un cahier des charges concerté (cette promesse nous avait déjà été faite sous la précédente mandature, de même que la promesse de la continuité d'usage), et qu'un membre du milieu associatif pourrait être membre du jury.

Reste le problème de l'état actuel du jardin Lalanne et je regrette que nous n'ayons pas pu en parler de façon plus précise.

Il y a quelques menus travaux à faire qui sont déjà prévus mais qui traînent depuis des mois. Je ne doute pas que vous saurez motiver vos services pour que très vite la petite piscine à balles rouvre et que le Monde tropical soit enfin terminé.

Par ailleurs, il est aussi prévu de mettre du sol mou sur l'ensemble du petit labyrinthe. Je ne crois pas que cela s'impose sur le plan juridique dans la mesure où il s'agit d'un aménagement et non d'un jeu. J'en ai parlé avec le technicien du LNE qui partage mon avis. Je l'ai expliqué à Monsieur PHILIPP qui n'a pas voulu m'entendre. L'économie faite sur le sol mou pourrait pourtant servir ailleurs.

Enfin, nous sommes convaincus que beaucoup d'espaces pourraient être rouverts avec un minimum d'aménagement et de dépenses. Nous avons fait plusieurs propositions mais nous n'avons jamais reçu la moindre réponse à ce sujet, et les tests promis, notamment sur la possibilité de placer une main courante sur le sentier du volcan ou de repositionner l'arrivée du toboggan, n'ont pas été effectués.

En conséquence, nous confirmons notre demande qu'une réunion sur le site en présence d'un responsable du LNE soit organisée si possible avant la première réunion du GTT jardin. Vous avez semblé sensible à cette demande lors de notre entretien. Votre présence ou celle d'un des membres de votre cabinet nous semble nécessaire.

Nous oeuvrons pour que le jardin soit maintenu et il est donc évident pour nous qu'il faut le rénover, mais quand bien même il serait finalement détruit, cela ne serait pas avant 3 ans minimum, si l'on compte le temps d'organiser le concours du jardin de remplacement et de le réaliser. Allez-vous laisser le jardin en l'état pendant cette période ? Les usagers ne l'accepteront pas.

Les candidats aux élections municipales des 1^{er} et 2^{ème} arrondissement s'étaient tous engagés à voter les budgets nécessaires pour le jardin Lalanne, sachant qu'il faudrait du temps pour construire un nouveau jardin. Nous allons prendre rendez-vous avec les maires des deux arrondissements pour les mobiliser sur ce sujet.

Enfin, je vous rappelle que nous demandons depuis des années que le jardin ouvre plus souvent pour les familles. Ce jardin est dédié au 7-11 ans et nous sommes attachés à ce principe. Cependant à certains moments de la semaine il pourrait être accessible aux familles sans pour autant léser les 7-11 ans. Je vous renvoie à nos propositions que je vous ai remises avant notre entretien et suis à votre disposition pour en discuter. Je vous suggère de venir visiter le jardin un samedi matin vers 11h30 et vous constaterez le plaisir que partagent les enfants et leurs parents.

S'il y a la moindre erreur de compréhension dans le présent courrier, surtout faites le moi savoir. Je souhaite éviter tous les malentendus, notre objectif étant de pouvoir travailler avec vous en confiance et avec efficacité.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez agréer mes salutations respectueuses.

Laëtitia MOUGENOT

Pour le Comité de soutien et de promotion du jardin d'aventure des Halles.